



EDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
BOURGOGNE

Déclaration liminaire
C DEN du 20 avril 2026

Madame la Préfète,
Madame la Directrice Académique,
Mesdames, Messieurs les membres du C DEN,

La CFDT Éducation alerte sur une dégradation préoccupante des conditions d'enseignement et de travail dans la Nièvre, dans un contexte national marqué par la suppression de 4 000 postes qui constitue un plan social de grande ampleur. Dans le département, cela se traduit par la perte de 27 postes (18 postes en collèges, 5 en écoles et 4 en lycées), justifiée en partie par la baisse démographique, mais perçue comme relevant avant tout d'une logique comptable insuffisamment adaptée aux réalités du territoire ; certaines décisions fragilisant l'offre éducative.

Dans notre département rural, ces décisions accentuent les inégalités : éloignement, isolement, contraintes de mobilité et fragilités sociales sont encore trop peu pris en compte. Les temps de trajet s'allongent pour les élèves comme pour les personnels, tandis que les risques professionnels (routiers et psychosociaux) augmentent.

Les conséquences concrètes sont nombreuses :

- dans le premier degré, la hausse des classes multi-niveaux (jusqu'à 5 ou 6 niveaux) complexifie fortement les conditions d'enseignement ; les difficultés de remplacement persistent, dégradant la continuité pédagogique; le temps donné aux directeurs d'écoles est toujours insuffisant pour assurer ces fonctions ;
- dans le second degré : la multiplication des postes partagés et des compléments de service sur plusieurs établissements déstabilise les équipes.

Par ailleurs, la pénurie de personnels spécialisés (RASED, psychologues) et l'insuffisance des moyens médico-sociaux aggravent les difficultés, alors même que les besoins en santé mentale, en accompagnement du handicap et en suivi social sont

en forte hausse. Pour une École pleinement inclusive, nous avons besoin de temps partagés entre professionnels, de formations et de moyens à la hauteur des besoins et des ambitions.

A ce titre, la situation des personnels précaires (AESH, assistants d'éducation) reste également préoccupante, malgré leur rôle essentiel, et appelle à une meilleure reconnaissance et à des perspectives professionnelles renforcées, avec notamment la création d'un corps pour les AESH.

Plus largement, la charge de travail augmente pour tous les enseignants et la fatigue professionnelle s'accroît. Les tensions croissantes au sein des établissements, qu'elles concernent les relations entre élèves ou avec certaines familles, dans un contexte social parfois dégradé, appellent à renforcer les moyens humains et l'accompagnement des équipes. Plus que jamais, l'École doit pouvoir s'appuyer sur une véritable alliance éducative.

Face à ces constats, la CFDT réaffirme la nécessité :

- de renforcer les moyens humains,
- d'améliorer le taux d'encadrement,
- de mieux prendre en compte les spécificités territoriales (notamment via de nouveaux indicateurs comme l'éloignement),
- et de s'inscrire dans une programmation pluriannuelle des moyens.

Investir dans l'éducation, en particulier dans les territoires ruraux, est une condition essentielle pour garantir l'égalité des chances, soutenir les personnels et assurer la réussite de tous les élèves.